

24. Juni 1987

Berne, le 15 juin 1987

LE DIRECTEUR
de
l'Office fédéral des
Affaires économiques extérieures

2520.1

Note à Monsieur le Conseiller fédéral

J.-P. Delamuraz"Les 8 raisons"

Vous m'avez prié de faire établir une note circonstanciée sur les raisons d'ordre constitutionnel parmi les huit qui nous empêchent d'adhérer à la Communauté. Vous trouverez en annexe une étude de la plume de M. D. Felder, collaborateur juridique au Bureau de l'intégration.

J'y ajouterais ce qui suit:

- 1 Les Ambassadeurs nordiques à Berne m'ont dernièrement fait remarquer que, dans vos conférences et interviews, vous parlez, dans ce contexte, beaucoup de fédéralisme et de démocratie directe, peu de la neutralité. Est-ce, demandèrent-ils, un changement de politique? J'ai répondu que ce "Schwergewicht" s'expliquait par votre expérience d'homme d'Etat vaudois et que la politique était inchangée.
- 2 Personnellement, je suis convaincu que - parmi les raisons constitutionnelles ou quasi-constitutionnelles - la démocratie directe constitue l'empêchement principal, tandis que le fédéralisme serait le cas échéant "intégrable" dans la Communauté. Et ceci d'autant plus que ce dernier - hélas - a tendance à devenir un moyen d'introversio bucolique et dégénère partiellement en un prétexte folklorique pour obtenir des subventions fédérales. C'est justement parce que nous avons, dans la vie politique courante, banalisé



le fédéralisme en l'isolant, dans la conscience publique, de son contexte européen, qu'il a - à l'égard de nos partenaires communautaires - partiellement perdu de son caractère de "paradigme respectable". Combien de nos citoyens, dans leur "ras-le-bol" occasionnel à l'égard de Berne, se souviennent-ils que la Suisse "est née de l'Europe et en détient le secret. Formée dans le Saint-Empire et par lui, ayant reçu ses premières libertés pour assurer la grand-garde du Gothard, elle a seule conservé jusqu'à nos jours le principe de l'Europe d'Occident, l'union sans unification, qui est l'idée fédérative" (D. de Rougemont).

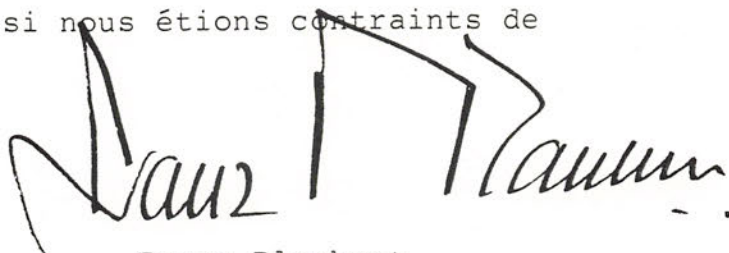
- 3 De plus, je n'exclus pas que la neutralité puisse être négociable avec Bruxelles. Or, avons-nous un intérêt à affaiblir la Communauté sur un plan politique? Je ne pense pas; nous jouerions, le cas échéant, le jeu de Moscou. Il est en effet possible que l'Union soviétique verrait un avantage à admettre l'adhésion de l'Autriche et à favoriser surtout celle de la Suède, justement pour intégrer un élément institutionnel de faiblesse politique dans la construction européenne.
- 4 Nous arrivons ainsi à la tactique qui, elle, se situe à un autre niveau. Envers l'étranger - et vous êtes toujours observé par l'étranger - nous avons un intérêt à mettre la neutralité à l'avant-plan. Ceci pour deux raisons:
 - Si la Suisse comme "Vatican de la neutralité" ne le fait pas, l'Autriche et la Suède, qui ne voient que la neutralité comme empêchement à leur désir plus au moins irrésistible de joindre la Communauté, pourraient se sentir encouragés par la Suisse de quitter l'AELE;

-La CE est bien indifférente à notre fédéralisme et à notre démocratie directe. Par contre, elle respecte le Traité de Paris du 20 novembre 1815, par lequel les Puissances reconnurent que la neutralité suisse était "dans les vrais intérêts de la politique de l'Europe". Gardons-la dans cette foi; ce n'est, en dernier ressort, que par l'argument de la neutralité que nous arriverons à obtenir des concessions de la Communauté, que ce soit comme membre ou comme non-membre....

- 5 Dans la présentation de notre politique européenne il faudrait, à mon avis, se garder encore de ne parler que du "prix" de l'adhésion. Il faudrait également esquisser ce que nous devons et pouvons apporter à l'Europe, ceci dans notre intérêt bien compris. Il est vrai que même en termes financiers, une adhésion nous coûterait cher, très cher même. En revanche, il se pose la question de savoir ce que nous, en tant qu'Européens non-membres de la CE, pouvons contribuer à l'Europe. M. Jolles a réussi, en 1972, à faire figurer dans le premier considérant du préambule de l'Accord de libre-échange que ce dernier contribuait "à l'oeuvre de la construction européenne". Le "sacrifice" de cette contribution nous fut bien profitable. Sommes-nous prêts à faire quelque chose pour l'Europe qui dépasse le niveau des bons conseils d'âmes d'instituteurs? Voici peut-être la plus difficile des questions qui se posera à vous en matière de politique européenne pendant votre mandat de Chef du DFEP. L'Allemagne paie des fortunes en faveur du Mezzogiorno, du Sud du Portugal, de la Grèce, des secteurs communautaires en crise et j'en passe, tandis que nous partons de l'idée - juridiquement juste - que nous nous trouvons en libre-

échange avec les nouveaux venus du fait de leur reprise de l'acquis communautaire en matière de relations extérieures, quelle que soit leur situation économique. De plus, dit l'homme de la rue, nous avons déjà assez à faire avec nos paysans de montagne. Je pourrais m'imaginer que notre allié le plus fidèle, la RFA, pourrait faire dépendre un jour son rôle d'avocat de la Suisse à Bruxelles d'un paiement de certains honoraires.... Il serait souhaitable à mon avis de réfléchir sur ce que nous, Européens, pourrions faire pour l'Europe, avant que nous y soyons contraints.

- 6 Pour revenir à la question de l'adhésion, dans mes conférences je m'abstiens de me prononcer explicitement sur la question de savoir si une adhésion serait bonne ou mauvaise pour la Suisse. Par contre, je constate qu'une adhésion serait ceteris paribus dans l'état actuel des choses impossible. Notre maxime étatique "du beurre et de l'argent du beurre" a ses limites, et dorénavant chaque choix nous coûtera quelque chose. Aussi faut-il être conscient d'une inconnue: Quel sera, en politique intérieure, la valeur de nos "Sonderfälle" si le fait de notre non-appartenance à la Communauté commence à nous coûter des places de travail? Comme le disait un participant à Gerzensee: "Nous ne pouvons pas devenir membre parce que nous ne le voulons pas". Le voudrions-nous un jour si nous étions contraints de pouvoir?



Franz Blankart